

PHRASEOLOGIE DES APPROCHES PROCEDURALES

Le réseau IVAO simulant un environnement radar en toutes circonstances (à l'exception de quelques espaces aériens ou à l'occasion d'événements), la phraséologie développée ici ne sera abordée que dans le contexte d'un contrôle radar.

1. Début et autorisation d'approche

La phraséologie est commune aux chasseurs et aux aéronefs conventionnelles.

Lors de la transmission des intentions durant la phase de prise en compte, le pilote peut faire la demande de réaliser l'approche de façon autonome, voire de réaliser une approche pour laquelle le guidage radar n'est pas possible.

Se référer à l'article documentaire : « Généralités du contrôle d'approche en zones militaires ».

Si le pilote réalise l'approche de manière autonome sans guidage radar, après accord, le contrôleur :

- Demandra au pilote de rappeler au début de descente,
- Donnera la première clairance d'altitude/de hauteur pour débiter l'approche en fonction du trafic,
- Transmettra le QNH/QFE,
- Précisera l'altitude/la hauteur minimale de sécurité radar.

Comme pour une mise en descente guidée, le report à 10 000 pieds est obligatoire afin de contre-vérifier l'altitude/la hauteur minimale de sécurité radar et le calage altimétrique reçus par le pilote.

ATC :	MASTIFF15, rappelez début de descente vers 3000 pieds QFE 1020.
(...)	
PIL :	Débute la descente vers 3000 pieds QFE 1020, MASTIFF15.
ATC :	MASTIFF15, roger, rappelez passant 10 000 pieds, QFE 1020, hauteur minimale de sécurité radar 4200 pieds.

ATC :	MASTIFF15, report begin descent 3000 feet QFE 1020.
(...)	
PIL :	Begin descent 3000 feet QFE 1020, MASTIFF15.
ATC :	MASTIFF15, roger, report passing 10 000 feet, QFE 1020, minimum radar safety height 4200 feet.

En particulier, l'autorisation d'approche devra intervenir avant d'atteindre le point initial d'approche, sans quoi l'aéronef se mettre en attente sur le repère correspondant.

Phraséologie des approches procédurales	Version 1.0	28DEC2020	Page 1
© SOD France	Département SO France		

Le contrôleur pourra demander à l'appareil de rappeler pour obtenir l'autorisation d'approche :

- Autorisé vers le IAF : « **Procédez vers le IAF, rappelez stable en cap / Proceed initial approach fix, report steady with heading** »
- En descente : « **Rappelez atteignant [hauteur] 3000 pieds / Report reaching [height] 3000 feet** »
- Approchant le IAF : « **Rappelez approchant le IAF pour débiter la procédure / Report approaching the fix ready for the procedure** »
- Etabli dans l'attente : « **Rappelez établi dans l'attente / Report established in the hold** »

Il transmet par la suite l'autorisation d'approche contenant :

- L'expression « autorisé approche / cleared approach »,
- Le type d'approche (ILS, VOR, NDB, TACAN, RNP) et la piste,
- Le calage altimétrique de référence,
- Une demande de report de position lorsque le pilote débute sa descente,
- Le vent.

ATC :	MASTIFF15, autorisé approche TACAN piste 06, QFE 1008, rappelez quittant 3100 pieds, vent 030 degrés 15 nœuds.
--------------	--

ATC :	MASTIFF15, cleared TACAN approach runway 06, QFE 1008, report leaving 3100 feet, wind 030 degrees 15 knots.
--------------	---

2. Sur la trajectoire d'approche

Dans le cadre d'une approche non surveillée/radioguidée, il n'y a pas de contrôleur « Précision ».

Les actions finales avant transfert au contrôleur tour sont réalisées par le contrôleur approche.

2.1. Segment instrumental

2.1.1. Approche ILS

Suite à l'interception du localizer, le pilote rappellera établi.

Le contrôleur confirmera l'autorisation d'approche tout en rappelant à l'aéronef de maintenir l'altitude assignée jusqu'à interception du glide.

PIL :	Etabli localizer ILS, CASTOR25.
ATC :	CASTOR25, autorisé pour approche ILS Z piste 22. Maintenez 2000 pieds jusqu'à l'interception de l'alignement de descente. Rappelez établi sur le glide.
PIL :	Autorisé pour approche ILS Z piste 22, CASTOR25.
	(...)
PIL :	Etabli sur le glide, CASTOR25.
ATC :	CASTOR25, contactez Evreux tour 122.100.

Phraséologie des approches procédurales	Version 1.0	28DEC2020	Page 2
© SOD France	Département SO France		

PIL :	Established on ILS localizer, CASTOR25.
ATC :	CASTOR25, cleared for ILS Z approach runway 22. Maintain 2000 feet until glide path interception. Report established on glide path.
PIL :	Cleared for ILS Z approach runway 22, CASTOR25.
(...)	
PIL :	Established on glide path, CASTOR25.
ATC :	CASTOR25, contact Evreux tower 122.100.

L'expression « alignement de descente » peut être abrégée par « glide » dans le cadre d'une percée ILS.

2.1.2. Approches conventionnelles VOR – NDB

Suite à l'interception de l'aide radio, le pilote rappellera établi.

Le contrôleur confirmera l'autorisation d'approche tout en rappelant à l'aéronef de maintenir l'altitude assignée jusqu'au début de descente finale.

PIL :	Etabli sur alignement d'approche, CASTOR25.
ATC :	CASTOR25, autorisé pour approche VOR piste 04. Maintenez 2000 pieds jusqu'au début de descente. Rappelez début de descente.
PIL :	Autorisé pour approche VOR piste 04, CASTOR25.
(...)	
PIL :	Début de descente, CASTOR25.
ATC :	CASTOR25, contactez Evreux tour 122.100.

PIL :	Established on approach course, CASTOR25.
ATC :	CASTOR25, cleared for VOR approach runway 04. Maintain 2000 feet until glide path. Report established on glide path.
PIL :	Cleared for VOR approach runway 04, CASTOR25.
(...)	
PIL :	Established on glide path, CASTOR25.
ATC :	CASTOR25, contact Evreux tower 122.100.

Attention : le « glide » dont il est fait référence en anglais est la traduction littérale de « pente d'approche ». C'est pour cela que l'expression complète doit mentionner le « path » afin de ne pas créer une possible confusion avec l'équipement « glide » de l'ILS.

Phraséologie des approches procédurales	Version 1.0	28DEC2020	Page 3
© SOD France	Département SO France		

2.1.3. Approches RNP – SBAS (LPV) – GBAS (GLS)

La phraséologie des approches conventionnelles VOR et NDB convient à l'exception du vocabulaire suivant :

- Il convient d'ajouter le type d'approche à l'expression « alignement d'approche »,

Pour rappel, trois types d'approches sont possibles dans cette catégorie : RNP – SBAS – GBAS

2.1.4. Approche TACAN

La phraséologie des approches conventionnelles VOR et NDB convient en tous points.

2.2. Manœuvre à vue

Lorsqu'une percée inclut une manœuvre à vue, le pilote rappellera systématiquement à l'ouverture en indiquant le sens de celle-ci : droite ou gauche.

ATC :	FHKCF, rappelez à l'ouverture droite.
	(...)
PIL :	A l'ouverture droite, FHKCF.

ATC :	FHKCF, report breaking right.
	(...)
PIL :	Breaking right, FHKCF.